

Le pôle Val-de-Fontenay va faire l'objet d'un réaménagement visant à améliorer le cadre de vie, faciliter les correspondances avec les nouvelles lignes de transports en commun et favoriser les déplacements à vélo.



© T. BORREDON

TRANSPORTS

Le pôle Val-de-Fontenay en concertation

Fontenay-sous-Bois. La concertation publique sur le projet de réaménagement du pôle Val-de-Fontenay a démarré le 20 février. Il s'agit d'accompagner l'augmentation du trafic générée par l'arrivée de nouvelles lignes.

Avec plus de 100 000 voyageurs quotidiens, la gare Val-de-Fontenay est le premier pôle de transports collectifs de l'Est parisien. Ce dernier accueille les lignes A et E du RER, ainsi que de nombreuses lignes de bus. Il dessert, en outre, un quartier d'activités tertiaires en plein essor avec l'implantation, depuis 2016, du siège de la Société Générale et de ses quelque 5 000 salariés.

Quais saturés aux heures de pointe, correspondances difficiles en raison d'accès sous-dimensionnés... le pôle Val-de-Fontenay souffre d'importants problèmes de fonctionnement récurrents liés à sa conception initiale dans les années 1970. Or, il doit être renforcé, à l'horizon 2025-2030, par un développement de l'offre de transports en commun, dont la ligne 15 Est

du Grand Paris Express (Champigny-Centre - Saint-Denis-Pleyel) et les lignes de tramway T1 et de métro 1 prolongés. À terme, c'est une augmentation de 70 % de la fréquentation de la gare qui est attendue.

Deux scénarios, l'un aérien l'autre souterrain

Aussi, le projet d'aménagement, dont le calendrier est calé sur la mise en service de ces nouveaux transports, vise à améliorer les capacités de la gare pour répondre à l'afflux futur de voyageurs. Deux scénarios, l'un aérien l'autre souterrain, sont prévus pour l'agrandissement et le réaménagement des trois entrées principales de la gare. Il s'agit, en particulier, de favoriser un usage intermodal (bus, vélo, piéton,

voiture). Dans ce cadre, il est prévu un réaménagement qualitatif des espaces publics afin d'améliorer le cadre de vie, de faciliter les correspondances et de favoriser les déplacements à vélo. Concernant la gare routière qui concentre de nombreuses lignes de bus RATP (116, 118, 122, 124, 301...), deux implantations sont envisagées : uniquement à l'Ouest, ou dédoublée à l'Est et à l'Ouest de la gare RER.

Portée par de nombreux partenaires*, dont le Département qui cofinance le projet, l'opération a un coût qui est estimé entre 210 et 240 millions d'euros, selon l'option choisie. Afin de donner son avis et d'enrichir le projet, la concertation publique est ouverte depuis le 20 février jusqu'au 24 mars. Deux ateliers balade sont organisés le 9 mars, en début et fin d'après-midi. ■ ALI AIT-SALAH

* État, Région, Département, ville de Fontenay-sous-Bois, SNCF, RATP, Société du Grand Paris, Syndicat des transports d'Ile-de-France et Établissement public foncier d'Ile-de-France.

POUR EN SAVOIR PLUS et s'inscrire :
www.reamenagement-gare-val-de-fontenay.fr